

QUESTION ORALE H-0360/05

pour l'heure des questions de la période de session de juin 2005

posée conformément à l'article 109 du règlement

par Bart Staes

à la Commission

Objet: Budgets pour la recherche et le développement en matière d'énergies renouvelables

Le 25 janvier 2005, au cours d'un débat, le professeur Llewellyn-Smith, président du "Consultative Committee for the Fusion Programme" a laissé entendre que, grâce à un programme lourdement subventionné, il serait possible de produire de l'électricité à des fins commerciales dans quarante ans. Le septième programme-cadre prévoit des budgets plus importants pour l'énergie nucléaire (fission et fusion) que pour les énergies renouvelables. Néanmoins, le Conseil européen a déclaré que, d'ici à 2020, le dégagement de gaz à effet de serre doit diminuer de 15 à 20% par rapport aux niveaux enregistrés en 1990. En outre, la Commission européenne escompte que des millions de nouveaux emplois seront générés par le secteur des énergies renouvelables d'ici à 2020.

La Commission juge-t-elle souhaitable, dans le cadre de la création d'emplois liés à l'environnement, de réorienter les budgets affectés à la recherche et au développement vers les énergies renouvelables, et a-t-elle des projets concrets allant dans ce sens?

Dépôt: 25.04.2005

nl